

LES BREVES DE TILLE



N°18

AVRIL 2024

Inaugurations

Catherine MARTIN, Maire de la Commune, et l'ensemble des conseillers municipaux, ont le plaisir de vous convier à une matinée d'inauguration :

Le samedi 22 juin 2024

11 heures : Rendez-vous à la Mairie de Tillé où seront inaugurées :

- La voie communale n°7,
- La rue de la Liovette,
- L'agence postale communale,
- Et la sente piétonne entre la rue des Magnolias et la rue de l'Eglise.

Un verre de l'amitié vous sera offert devant la mairie (ou à la salle des fêtes en cas de pluie) pour conclure cette belle matinée.



Elections européennes 2024

 **Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?**

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

 *Avant le 3 mai*
Rendez-vous dans votre mairie muni :
→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

 *Avant le 1^{er} mai*
Par Internet :
en vous rendant sur service-public.fr

 **Par courrier :**
en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr

Rendez-vous dans votre bureau de vote :

**Le 9 juin 2024
A la salle des fêtes**

Election à tour unique
[Pièce d'identité obligatoire](#)

Jeux Olympiques 2024



C'est une occasion unique de célébrer le sport, la culture et la paix.

Le passage de la flamme olympique est un moment emblématique et un honneur qui nous rappelle l'importance du mouvement olympique à travers le monde.

Elle achèvera son relais isarien à Beauvais, dans le parc de l'Hôtel du Département :

Le jeudi 18 juillet 2024

Autour d'une cérémonie de festivités.

Venez nombreux, vivre et célébrer l'esprit des jeux.

Les jeux olympiques se dérouleront du vendredi 26 juillet au dimanche 11 août 2024.

Les jeux paralympiques auront lieu du mercredi 28 août au dimanche 8 septembre 2024.





Remplacement de l'éclairage communal par des LEDS

Comme nous vous l'annoncions dans la brève de février 2024, vous avez peut-être pu constater que le remplacement de l'éclairage public communal par des LEDS a commencé. Les travaux dureront jusque fin juin 2024 et devraient permettre à la commune de réaliser des économies substantielles face à la hausse du prix de l'énergie.

Travaux éclairage public rue Notre Dame des Champs à Morlaine

Afin de sécuriser la rue Notre Dame des Champs à Morlaine, des candélabres à LEDS vont être installés.



Modification de la signalisation

PHASE DE TEST



Afin d'apporter des solutions aux problèmes récurrents de circulation, de stationnement et de vitesse que nous rencontrons sur notre commune, nous avons décidé de lancer une phase de test dans plusieurs rues de la commune :

- **Rue des Sorbiers** : Le nombre de places de stationnement (coté habitation) sera réduit afin de créer 4 places de stationnement de l'autre côté. Ces places seront matérialisées par des bornes en plastiques afin de casser la vitesse dans la rue.
- **Rue du Moulin** : une interdiction de stationner et de s'arrêter (sauf riverains) va être mise en place de part et d'autre de la rue du Moulin ainsi qu'un rétrécissement (du côté du rond-point de la RD203).
- **Rue des Chênes** : Aux termes du conseil municipal du 20 février dernier, il a été décidé de renommer la voie communale n°7 : rue des Chênes. Des panneaux de rues seront donc prochainement installés. Par ailleurs, afin de réguler la circulation dans cette rue, 4 stops (2 dans chaque sens) vont être installés aux intersections.

Nids de guêpes et de frelons asiatiques



Avec le retour des beaux jours, nous constatons également le retour des guêpes et des frelons asiatiques.

Si vous constatez la présence d'un nid de guêpes ou de frelons chez vous ou sur la commune, soyez vigilant et n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous délivrons des bons afin qu'une entreprise passe gratuitement chez vous pour exterminer l'essaim.

Modification de la date de passage de la balayeuse



La date du balayage des rues du mois de mai, initialement prévue le 29 mai, a été avancée au **14 mai 2024** afin que les rues soient propres pour la fête communale.

Rappel des horaires de tonte et utilisation de machines bruyantes

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Interdit le dimanche et jours fériés

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires.





2^{ème} édition des puces des couturières

Le 25 février dernier s'est déroulée la deuxième édition des puces des couturières. Cette année encore, vous avez été nombreux, exposants comme visiteurs, à venir assister à cet évènement.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Madame Florence MILITE pour son investissement lors de l'organisation de cette nouvelle édition.



ATTENTION DÉMARCHAGE

Depuis un certain temps, des personnes se déplacent chez les particuliers ou les appellent afin de réaliser un diagnostic énergétique gratuit dans le cadre de France Rénov'.

La Mairie vous informe qu'elle n'est pas à l'initiative de ce genre de démarche et vous demande d'être très vigilant, afin d'éviter de signer ou payer une prestation qui ne sera pas réalisée.

Soirée jeunes



Le 2 Février 2024, pour sa 3^{ème} édition « soirée J », en partenariat avec l'association Mageek World, la commune de Tillé proposait aux jeunes participants de 12 à 17 ans, une soirée jeux de société et jeux vidéo.

Lors de la soirée, un concours Cosplay a été organisé. Le grand gagnant, qui incarnait Zoro, un personnage de One Piece, a été désigné par ses camarades à bulletins secrets et s'est vu remettre un chèque cadeau. Félicitations à lui.

La prochaine soirée jeunes aura lieu le 14 juin 2024. Les jeunes de Tillé sont invités à donner leur avis et leurs envies de thèmes sur le site internet ou le facebook de la mairie.



ENQUÊTE INSEE

Sur la consommation et le budget des ménages

Du 13 mai au 8 juillet 2024



FÊTE COMMUNALE

La fête communale aura lieu du **25 au 27 mai 2024**

Au programme :

- Gala de catch
- Randonnée pédestre
- La Tilloisienne (organisée par le Vélo Club de Tillé)
- Déambulation musicale « La bande de Beauvais »
- Mini ferme pédagogique
- Manèges
- Barbecue
- Bal

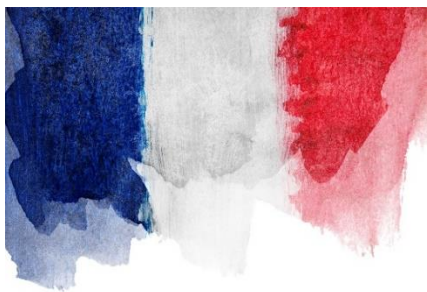


Des tickets de manège seront offerts aux jeunes de la commune (de 3 à 18 ans révolus).

Pour en bénéficier, vous devez venir les chercher en mairie, aux permanences prévues :

- ❖ Le samedi 18 mai de 10h à 12h
- ❖ Le mercredi 22 mai de 16h à 19h





COMMÉMORATION DU 8 mai 1945

Nous vous attendons nombreux, devant la mairie, le :

8 mai 2024 à 10 heures 30

Afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage à tous ces hommes qui ont lutté, souvent au prix de leur vie, lors de la seconde Guerre Mondiale, afin que la France se libère de l'oppression et du nazisme.

La commémoration sera suivie d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence à l'occasion de ce devoir de mémoire !



ANNULATION

AU BON MARCHÉ DE TILLÉ

Le vendredi 10 mai 2024

En raison des jours fériés des 8 et 9 mai 2024, il a été décidé d'un commun accord avec les producteurs d'annuler le marché du mois de mai.

Fermeture exceptionnelle

La mairie de Tillé sera exceptionnellement fermée le :

Vendredi 10 mai 2024

Vous remerciant par avance pour votre compréhension.

Déclarez vos logements meublés de tourisme



DÉCLA LOC'

Tout propriétaire de logements meublés de tourisme, type chambre d'hôtes, hôtel ou air'b'n'b, doit effectuer une déclaration et

des taxes de séjours afférentes à cette activité.

Vous avez désormais la possibilité de faire cette déclaration en ligne sur le site Décla loc'. Fini les déclarations papier ! Simple et rapide, vous pouvez effectuer votre déclaration de manière dématérialisée, 7j/7 et 24h/24 et obtenir votre cerfa signé dans les 5 minutes qui suivent.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir en mairie.



Pour la 2^{ème} fois, nous allons reconduire le dispositif « argent de poche » qui permet aux jeunes Tillois de 16 ou 17 ans d'effectuer sur plusieurs matinées, des petits chantiers sur la commune. Les volontaires seront rémunérés en carte cadeau.

Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres courant mai.

Ouverture agence postale communale

Nous vous rappelons que l'agence postale communale vous accueille désormais le :

**samedi matin
de 10h à 11h45**



Et toujours les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 16h à 17h45.

LA POSTE

A VOS AGENDAS



Mai 2024

- **Le 8 mai :** commémoration du 8 mai 1945
- **Du 25 au 27 mai :** Fête communale

Juin 2024

- **Le 9 juin :** Elections européennes
- **Le 14 juin :** Au bon marché de Tillé et Soirée Jeunes (Mageek World)
- **Le 16 juin :** Voitures anciennes (Tillé en Fêtes)
- **Le 22 juin :** Inaugurations

Pour ne rien rater des actualités de la commune ? Le bon réflexe, c'est le site internet !

Rendez-vous sur : <https://tille.fr>

